

D

Déclaration en matière de stratégie Erasmus

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

La coopération internationale, qui fait partie des cinq missions de l'enseignement agricole, est depuis toujours un axe prioritaire d'INEOPOLE FORMATION, membre du réseau des Maisons Familiales Rurales. Au sein des cycles alternés de l'établissement, les équipes pédagogiques encouragent systématiquement les apprenants à compléter leur parcours par une expérience à l'étranger. La participation au consortium de stage régional a permis d'atteindre cet objectif plus rapidement et d'améliorer la qualité des mobilités effectuées.

Nos partenaires sont sélectionnés pour leur sérieux et leur volonté d'établir des relations durables et réciproques dans le cadre des actions 1 et 2 du programme. Ils ont un lien avec le champ de compétence de l'établissement et sont choisis en raison de l'intérêt qu'ils présentent pour les projets des étudiants et du personnel. Ils doivent également répondre à la multiplicité des besoins d'INEOPOLE. Trois accords ont été renouvelés cette année avec des E.E.S. spécialisés dans l'agriculture et le commerce. Une collaboration déjà existante avec l'Université Saint Francis (USA, Pensylvanie) sera renforcée en juin 2013.

L'établissement est très attaché à la diversité tant en ce qui concerne les zones géographiques que les types d'organismes avec lesquels il coopère (EES, Institutions, Collectivités, Entreprises, Structures d'accueil). Les étudiants et personnels sont encouragés à ne pas se limiter en terme de destination ou de contenu des projets envisagés.

A partir de 2009, les stages à l'étranger ont été intégrés aux cursus des formations. Ils sont devenus obligatoires dans l'enseignement supérieur en 2013. 100% des étudiants en BTSA Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation et en BTSA Technico-commercial effectuent désormais une période de deux mois en entreprise à l'étranger au début de leur 3ème semestre. INEOPOLE intégrera progressivement les apprentis du BTS ESF et du D.E. CESF au dispositif. Des mobilités mixtes seront envisagées pour ces publics en raison de leur statut.

Les périodes d'alternance faisant partie du plan de formation de tous nos étudiants, en conformité avec les pratiques pédagogiques de l'établissement et des MFR, nous sommes en mesure de faciliter l'accueil et le suivi de stagiaires étrangers au sein de notre important réseau d'entreprises partenaires.

En intégrant l'expérimentation mise en place par le ministère, INEOPOLE a clairement affiché sa volonté, au delà du fait de contribuer à améliorer la reconnaissance et la lisibilité entre formations dans l'espace européen, de permettre et d'encourager la mise en œuvre de mobilités académiques. Elles seront réalisées avant juin 2016 et concerneront en priorité les futurs BTSA Technico-commerciaux.

Les mobilités d'études entrantes seront également facilitées. Celles-ci seront en priorité orientées vers ce dernier cycle de formation. Le D.E. CESF, ainsi que le BTSA ACSE et le BTS ESF, seront également concernés après un travail de réalisation et de mise en ligne du catalogue de cours.

La mobilité du personnel s'est considérablement accrue dans le cadre des activités à l'international d'INEOPOLE et plus de la moitié des enseignants ont été amenés à réaliser des missions en Europe ou au delà. L'un des objectifs du centre est, outre l'organisation de mobilités d'enseignement et de formation pour les moniteurs, de permettre aux personnels non-enseignants de bénéficier du dispositif. Le développement de ces échanges permettra d'accentuer les flux de la mobilité étudiante quels qu'ils soient.

Soucieux d'innover et d'enrichir ses formations, INEOPOLE envisage de faire appel à des intervenants extérieurs issus d'entreprises ou d'établissements étrangers. Ceci permettra de renforcer les accords interinstitutionnels existant ou d'en initier de nouveaux. Notre objectif, dans les années qui viennent est de pérenniser un certain nombre de collaborations déjà existantes, d'étendre celles-ci à d'autres zones géographiques ou à d'autres structures, notamment dans les domaines des services à la personne, du commerce et de l'agriculture.

Nos infrastructures (Internat, restauration, centre de ressource) nous permettent d'accueillir aisément de futurs étudiants et personnels étrangers. L'individualisation des parcours est une pratique fortement présente dans l'ensemble des formations. Elle permettra aux équipes d'assurer facilement le tutorat des mobilités entrantes, quelles qu'elles soient. Le centre peut également s'appuyer sur une équipe de formateurs en langues. Ces pratiques ont déjà permis par le passé l'intégration d'étudiants canadiens, géorgiens, belges, camerounais et coréens ainsi que l'accueil de professionnels ou d'enseignants, dans le cadre de différents programmes.

Les 4 cycles cités (le BTSA TC et ACSE, le BTS ESF et le DECESF) constituent, avec le personnel, les principaux groupes cibles du programme.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

La participation à des projets de coopération multilatéraux constitue un axe de travail important pour tous les groupes cibles cités, mais il est devenu essentiel pour les deux cycles ESF. Ces apprenants sont pour la plupart en apprentissage ce qui constitue souvent un frein à la mise en place de mobilités d'études ou de stages. Leurs enseignants ont déjà une expérience confirmée de la coopération internationale. Trois projets ont été successivement conduits au cours des dernières années avec le Maroc (Association d'insertion de femmes d'Ifrane, Association pour l'insertion de personnes handicapées à Khouligba) et avec la Lettonie (Village d'enfants de Grasi et Lycée d'Etat de Madona). Ceux-ci ont permis de développer chez ces apprentis de nouvelles compétences professionnelles et de découvrir de nouveaux publics. Ce travail de partenariat se poursuivra dans le cadre du programme Erasmus et permettra de consolider les contacts déjà établis avec différents acteurs locaux, tout en assurant la durabilité et la réciprocité des échanges. Il permettra également d'amener de l'innovation dans ces formations. Le centre met tous les moyens nécessaires en oeuvre pour faciliter leur mise en place. Il a notamment incité ces groupes à constituer une association qui les aide à gérer les actions menées et dégage du temps pendant la formation pour que les étudiants puissent s'y investir. La promotion est réalisée sur le site web du centre et à l'occasion de diverses présentations officielles. Cette organisation pourra être mise à profit dans le cadre d'ERASMUS. Des partenariats stratégiques élargis à d'autres acteurs sociaux ou des projets de coopération avec des pays tiers seront donc envisagés dans le domaine des services à la personne. Au delà de ces cycles, la spécialisation du centre dans l'agriculture biologique pourra également être une thématique développée dans le cadre du programme afin de prolonger les partenariats initiés par le passé dans d'autres cadres.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

L'investissement d'INEOPOLE dans la coopération internationale a eu pour effet de renforcer l'attractivité des formations et d'accroître le nombre et la qualification des diplômés ayant bénéficié d'une mobilité au sein de l'enseignement supérieur (plus de 50 stages entre 2009 et 2012, tous pays confondus, 25 envisagés en 2013). La poursuite du travail réalisé dans le cadre du Consortium de stage Midi-Pyrénées, la mise en oeuvre de mobilités académiques en BTSA Technico-commercial et l'extension du programme à de nouveaux publics (BTSA ACSE, BTS ESF et D.E. CESF) accentueront ce phénomène. Cet atout supplémentaire encouragera incontestablement de futurs étudiants issus de groupes sous-représentés, ainsi que des apprenants « non traditionnels » (apprentis, adultes) à poursuivre leur parcours dans l'enseignement supérieur. L'accompagnement individualisé qui fait la force du réseau des MFR permettra à tous de « réussir autrement ». L'alternance, au centre de notre pédagogie, associe étroitement les entreprises à la formation. La mobilité à des fins d'apprentissage était donc déjà intégrée dans les cursus de formation. La mise en oeuvre des ECTS permettra une reconnaissance accrue des connaissances et de l'expérience acquises par nos propres étudiants comme par ceux accueillis au sein d'INEOPOLE, dans le cadre des stages effectués en France ou à l'étranger. La diversité des modes d'études proposés aux apprenants pendant leurs parcours (stages en entreprises, en France comme à l'international, et mobilités académiques), permettra d'améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur. Les étudiants pourront ainsi développer des compétences transférables et améliorer leur employabilité. Ils pourront valoriser celles-ci grâce à l'EUROPASS. La qualité de l'enseignement dispensé sera améliorée par les échanges de personnels dont la formation continue sera ainsi renforcée. Ces derniers seront également plus à même d'inciter les étudiants à participer au dispositif. La mise en oeuvre de nouvelles formes de coopérations transnationales, sur des thématiques concernant notamment les services à la personne, permettront d'étendre le champ du programme aux cycles ESF et d'augmenter ainsi la proportion d'étudiants dans l'établissement accomplissant une période d'étude ou de stage à l'étranger afin de contribuer à l'objectif de 20% fixé par l'Europe. Elle aura également pour effet de renforcer le lien existant entre le centre et les entreprises, tout en favorisant l'innovation dans l'enseignement supérieur. La modernisation des ressources humaines à travers la mobilité et la formation, la recherche de financements complémentaires (Région Midi-Pyrénées, Ministère), ainsi que la participation au consortium de stage régional permettront d'optimiser la qualité et l'efficacité du dispositif et contribueront à améliorer la gouvernance et le financement du programme.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)

E

Déclaration d'Adhésion de la candidature

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

*certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance.
Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec
les autorités compétentes des établissements partenaires;*

*déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage
mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;*

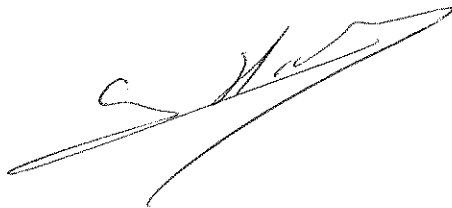
déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.

Lieu: BRENS

Nom: GERARD BLOCHER Date (jj/mm/aaaa): 13/05/2013

J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données

Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)



Cachet original de l'établissement

